

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre H-8, S.R.C., 1970.

Copies du budget révisé des immobilisations de l'Office canadien du poisson salé pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-393, en date du 15 février 1973, approuvant ledit budget.

Copies du budget des immobilisations de l'Office canadien du poisson salé pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-394, en date du 15 février 1973, approuvant ledit budget.

Rapport du président du Conseil de recherches médicales, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 17 de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, chapitre M-9, S.R.C., 1970.

Copies du communiqué final du Conseil de l'Atlantique Nord émis à la suite de la session ministérielle, tenue à Copenhague les 14 et 15 juin 1973.

L'honorable sénateur Macdonald présente au Sénat un Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la défense nationale (abolition complète de la peine capitale)».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 21 juin 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain le 21 juin 1973, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le nom de l'honorable sénateur Langlois soit substitué à celui de l'honorable sénateur Thompson sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bélisle reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Bourget, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.